
États financiers de
Fondation de l'Hôpital du
Sacré-Cœur de Montréal

31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5-6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires.....	8-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.
Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 24 mai 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131844

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2022

		2022					2021	
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits								
Apports	3	1 584 343	—	1 033 898	—	1 952 137	4 570 378	4 394 900
Revenus de placement	4	(773 146)	—	(89 604)	(3 943)	(223 114)	(1 089 807)	9 224 825
Activités de financement	5	1 215 609	—	343 400	—	39 106	1 598 115	680 162
Activités commerciales		—	—	—	—	—	—	23 060
Subvention salariale d'urgence du Canada		—	—	—	—	—	—	205 064
		2 026 806	—	1 287 694	(3 943)	1 768 129	5 078 686	14 528 011
Charges								
Frais inhérents liés aux apports	3	280 250	—	431 658	—	—	711 908	459 497
Gestion et garde des placements		362 410	—	—	—	—	362 410	188 894
Activités de financement	5	688 520	—	118 197	—	16 579	823 296	382 765
Administration		1 459 989	—	—	—	—	1 459 989	1 294 047
Amortissement des immobilisations		—	12 264	—	—	—	12 264	10 545
		2 791 169	12 264	549 855	—	16 579	3 369 867	2 335 748
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant dons		(764 363)	(12 264)	737 839	(3 943)	1 751 550	1 708 819	12 192 263
Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost		1 125 859	—	469 871	—	731 327	2 327 057	3 200 272
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(1 890 222)	(12 264)	267 968	(3 943)	1 020 223	(618 238)	8 991 991
Soldes de fonds au début		17 858 451	44 357	17 242 744	11 648 445	15 116 850	61 910 847	52 918 856
Virements interfonds	7	(164 833)	2 870	—	161 963	—	—	—
Soldes de fonds à la fin		15 803 396	34 963	17 510 712	11 806 465	16 137 073	61 292 609	61 910 847

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
État de la situation financière (suite)
 au 31 décembre 2022

							2022	2021
Notes	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Passif								
Créditeurs et charges à payer	10	721 134	—	—	—	721 134	392 338	
Produits perçus d'avance		97 482	—	—	—	97 482	—	
Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds	11	45 454 250 *	—	—	—	—	—	
		46 272 866	—	—	—	818 616	392 338	
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations		—	34 963	—	—	34 963	44 357	
Affectations d'origine externe	12	—	—	17 510 712	5 126 614	16 137 073	37 482 151	
Affectations d'origine interne		—	—	—	6 679 851	6 679 851	6 525 888	
Non grevés d'affectations		15 803 396	—	—	—	15 803 396	17 858 451	
		15 803 396	34 963	17 510 712	11 806 465	16 137 073	61 292 609	
		62 076 262	34 963	17 510 712	11 806 465	16 137 073	62 111 225	

* Ces montants ne sont pas reportés dans le total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



_____, administrateur



_____, administrateur

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(618 238)	8 991 991
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	2 704 065	(7 769 432)
Amortissement des immobilisations	12 264	10 545
	2 098 091	1 233 104
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	31 580	26 061
Débiteurs	(125 185)	211 658
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	(24 784)	(41 288)
Créditeurs et charges à payer	328 796	(984 668)
Produits perçus d'avance	97 482	(31 521)
	2 405 980	413 346
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(1 596 975)	(1 467 926)
Acquisition d'immobilisations	(2 870)	(18 036)
	(1 599 845)	(1 485 962)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	806 135	(1 072 616)
Encaisse au début	2 373 579	3 446 195
Encaisse à la fin	3 179 714	2 373 579

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est une fondation publique créée pour aider à la réalisation des objectifs poursuivis par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost (l'« Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal »). Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière de prestation des services et d'administration.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les actifs immobilisés détenus par la Fondation, de même que les produits et charges qui y sont liés.

Fonds de développement

Le fonds de développement rend compte des activités menées dans le cadre des campagnes majeures et présente les ressources affectées au financement de projets majeurs de développement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (construction, aménagement et acquisition d'équipements médicaux), à l'enseignement ainsi qu'à l'attribution de bourses de recherche ou postdoctorales.

Fonds de dotation

Affectations d'origine externe

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe présente les ressources apportées à titre de dotations. Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation sont présentés dans le fonds d'administration générale, sauf dans le cas de directives stipulées par les apporteurs des fonds détenus à titre de dotations.

Affectations d'origine interne

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne présente les sommes transférées par le conseil d'administration du fonds d'administration générale dans le but d'assurer une croissance du capital du fonds de dotation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration, à l'exception des revenus tirés de ces ressources qui sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds spécifique

Le fonds spécifique présente les ressources affectées au financement de projets, comme il est spécifié par les donateurs.

Constatation des produits

Apports

Les apports grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds approprié au moment où ils sont encaissés.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au moment où ils sont encaissés.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du fonds de dotation au moment où ils sont encaissés.

Les promesses d'apports et les dons différés (legs testamentaire, assurance vie, rente, etc.) sont présentés dans les notes complémentaires.

Revenus de placement

Les revenus de placement affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés dans le fonds de développement ou, lorsque stipulé par les donateurs, dans le fonds de dotation. Les revenus de placement non grevés d'affectations tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale.

Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de développement et du fonds spécifique sont constatés à titre de produits dans les fonds respectifs. Les autres revenus de placement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Activités de financement

Les revenus affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds de développement ou le fonds spécifique. Les revenus non affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

Activités commerciales

Les revenus des activités commerciales sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale, à l'exception des revenus du stationnement, qui sont constatés dans le fonds de développement, puisqu'ils sont affectés à des activités particulières de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Ventilation des charges

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés affectés aux activités de financement et aux communications, qui sont ventilées entre la fonction « activités de financement » et la fonction « administration ». La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué aux deux fonctions par les employés visés.

2. Méthodes comptables (suite)

Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal / Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost

Les dons font l'objet d'une approbation de la part du conseil d'administration et sont comptabilisés au moment où ils sont versés ou devenus exigibles.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 %
Mobilier	10 %
Matériel informatique	25 %

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Apports

	2022		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	1 584 343	280 250 ⁽¹⁾	1 304 093
Fonds de développement	1 033 898	431 658 ⁽²⁾	602 240
Fonds spécifique	1 952 137	—	1 952 137
	4 570 378	711 908	3 858 470
	2021		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	2 067 277	247 371 ⁽¹⁾	1 819 906
Fonds de développement	829 738	212 126 ⁽²⁾	617 612
Fonds spécifique	1 497 885	—	1 497 885
	4 394 900	459 497	3 935 403

(1) Dépenses de publipostage

(2) Frais inhérents aux campagnes majeures

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2022

4. Revenus de placement

	2022	2021
	\$	\$
Revenus tirés de fonds unitaires de placements	1 039 914	—
Intérêts	92 948	335 254
Dividendes	481 396	1 120 139
Variation de la juste valeur des placements	(2 704 065)	7 769 432
	(1 089 807)	9 224 825
Répartition des revenus de placement		
Fonds d'administration générale	(773 146)	6 507 780
Fonds de développement	(89 604)	864 941
Fonds de dotation	(3 943)	35 247
Fonds spécifique	(223 114)	1 816 857
	(1 089 807)	9 224 825

5. Activités de financement

	2022		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omnium de golf	261 612	126 639	134 973
Gala	847 916	477 748	370 168
Salon de l'auto	7 840	3 563	4 277
Activités tierces	3 714	752	2 962
Dégustation de vins	63 300	33 275	30 025
Défi des générations	31 227	41 726	(10 499)
Encan	—	4 817	(4 817)
	1 215 609	688 520	527 089
Fonds de développement			
Loterie – publics	343 400	118 197	225 203
Fonds spécifique			
Activités tierces	5 287	2 547	2 740
Vélo-Onco	33 819	14 032	19 787
	39 106	16 579	22 527
	1 598 115	823 296	774 819

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2022

5. Activités de financement (suite)

	2021		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Omniium de golf	151 475	67 443	84 032
Gala	35 040	75 101	(40 061)
Salon de l'auto	32 292	9 719	22 573
Activités tierces	3 939	38	3 901
Dégustation de vins	57 252	32 685	24 567
Encan	105 445	84 111	21 334
	<u>385 443</u>	<u>269 097</u>	<u>116 346</u>
Fonds de développement			
Loterie – employés	<u>211 803</u>	<u>105 577</u>	<u>106 226</u>
Fonds spécifique			
Activités tierces	66 811	2 912	63 899
Vélo-Onco	16 105	5 179	10 926
	<u>82 916</u>	<u>8 091</u>	<u>74 825</u>
	<u>680 162</u>	<u>382 765</u>	<u>297 397</u>

6. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales de 966 231 \$ (919 778 \$ en 2021) ont été ventilés entre la fonction « activités de financement » pour 139 042 \$ (87 723 \$ en 2021) et la fonction « administration » pour 827 189 \$ (832 055 \$ en 2021).

7. Virements interfonds

Les virements interfonds effectués au cours de l'exercice sont les suivants :

	2022			
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration pour la recherche	(161 963)	—	161 963	—
Acquisition d'immobilisations	(2 870)	2 870	—	—
	(164 833)	2 870	161 963	—

Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2022

7. Virements interfonds (suite)

	2021			
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de dotation	Fonds spécifique
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration pour la recherche	(568 799)	—	568 799	—
Acquisition d'immobilisations	(18 036)	18 036	—	—
	(586 835)	18 036	568 799	—

8. Placements

	2022	2021
	\$	\$
Fonds unitaires de placements en actions		
Canadiennes	15 033 512	—
Américaines	2 421 804	—
Étrangères	28 896 232	—
Fonds unitaires diversifiés	5 162 638	—
Fonds unitaires de placements immobiliers	1 288 618	—
Actions	106 207	46 650 132
Obligations, valeur nominale nulle (8 745 000 \$ au 31 décembre 2021, à des taux variant de 0,80 % à 8,90 %, échéant de janvier 2022 à août 2027)	—	8 948 790
Bons du Trésor, échus en mai 2022	—	3 283 821
Encaisse détenue chez le gardien des valeurs	4 887 264	23 086
Autres	121 520	118 056
	57 917 795	59 023 885

9. Immobilisations

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	183 065	169 935	13 130	17 187
Mobilier	74 113	65 713	8 400	10 735
Matériel informatique	82 927	69 494	13 433	16 435
	340 105	305 142	34 963	44 357

10. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
	\$	\$
Créditeurs	363 862	275 952
Salaires à payer	45 228	43 792
Sommes dues à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	312 044	72 594
	721 134	392 338

11. Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds

Les sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds portent intérêt au taux de rendement réalisé par le fonds d'administration générale sur ces fonds.

12. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine externe

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Fonds de développement	17 510 712	17 242 744
Fonds de dotation		
Le revenu d'un premier fonds doit être utilisé à l'attribution de bourses de recherche	1 000 000	1 000 000
Le revenu d'un deuxième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour l'amélioration des soins directs aux malades et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	827 920	829 088
Le revenu d'un troisième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour le financement de dossiers prioritaires et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	1 981 594	1 976 369
Le revenu d'un quatrième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en cardiologie	291 100	291 100
Le revenu d'un cinquième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en orthopédie	526 000	526 000
Le revenu d'un sixième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en maladies cardiovasculaires	500 000	500 000
	5 126 614	5 122 557
Fonds spécifique	16 137 073	15 116 850
	38 774 399	37 482 151

13. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui est une partie liée compte tenu de la nature des activités de la Fondation, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs qui y sont liés, sont présentés dans les états financiers ou dans les notes complémentaires à l'exception d'un montant de 162 561 \$ (142 993 \$ en 2021) qui est inclus dans les débiteurs. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

14. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de prix autre. La Fondation est exposée ce risque, comme le décrit le paragraphe suivant.

a) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en fonds d'obligations, fonds d'actions et en actions, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.